

2013-5440
2014-01-27



RAXIL PRO CONCENTRÉ

GROUPE 3 | 4 FONGICIDE

Fongicide pour le traitement des semences

Fongicide pour le traitement des semences servant à protéger les semences et les semis de certaines maladies transmises par les semences et par le sol, dans les cultures indiquées sur l'étiquette.

SUSPENSION

AGRICOLE

GARANTIE :	Tébuconazole	15,5 g/L
	Prothioconazole	77,0 g/L
	Métalaxyl	30,9 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,04 % et du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,001 % et du 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0004 % à titre d'agents de conservation.

N° D'HOMOLOGATION 30687 – LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION – IRRITANT CUTANÉE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

PROTÉGER DU GEL

CONTENU NET : 0,5 L à 1 000 L

Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. SE
Calgary, AB T2C 3G3

Renseignements sur le produit : 1-888-283-6847

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie,
composer le numéro 1-800-334-7577 (24 heures par jour).

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

RAXIL PRO CONCENTRÉ est un fongicide pour le traitement des semences qui contient les fongicides prothioconazole, tébuconazole et métalaxyl. Le Fongicide pour le traitement des semences RAXIL PRO CONCENTRÉ protège des maladies transmises par les semences, les semis et le sol, causées par certains agents pathogènes *Ustilago* spp. *Tilletia* spp. *Fusarium* spp., *Pythium* spp., *Cochliobolus sativus*, *Pyrenophora* spp., *Aspergillus* spp., *Penicillium* spp. et *Rhizoctonia solani* dans les cultures indiquées sur l'étiquette.

PRÉCAUTIONS :

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
- Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption cutanée. Irrite les yeux. Éviter le contact avec les yeux ou les vêtements. Porter des lunettes de protection. Éviter le contact avec la peau et éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme ou de fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
- Les travailleurs doivent porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection, durant le mélange, le chargement et le traitement. Porter un pantalon long, une chemise à manches longues et des gants résistant aux produits chimiques durant le nettoyage, l'entretien de l'équipement de traitement des semences, l'ensachage, la couture et l'empilage des sacs de semences traitées. Les travailleurs doivent également porter un masque antipoussières approprié pendant l'ensachage ou la couture des sacs de semences traitées, et pendant le transfert des semences dans les cellules de d'entreposage.
- Ne pas appliquer ce produit de façon à ce qu'il entre en contact avec les travailleurs ou d'autres personnes. Seuls les manipulateurs (affectés au mélange, au chargement et à l'application) portant un équipement de protection individuelle peuvent se trouver dans la zone durant l'application.
- Porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques pour manipuler les semences traitées.
- Tout sac contenant des semences traitées, destiné à la vente ou à l'utilisation au Canada, doit porter une étiquette mentionnant l'avertissement suivant : « Ces semences ont été traitées avec le Fongicide pour le traitement des semences RAXIL PRO CONCENTRÉ, qui contient du prothioconazole, du tébuconazole et du métalaxyl. Utiliser des gants résistant aux produits chimiques pour manipuler les semences traitées. NE PAS utiliser pour l'alimentation humaine ou animale ni pour la transformation en huile. Entreposer à l'écart de la nourriture de consommation animale et des autres denrées. Toutes les semences renversées ou à la vue sur le sol doivent être enfouies dans le sol ou ramassées. »
- Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada au www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Il n'existe pas d'antidote spécifique en cas d'ingestion. Traiter selon les symptômes.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX :

- TOXIQUE pour les organismes aquatiques.
- L'utilisation de ce produit peut contaminer l'eau souterraine, particulièrement là où les sols sont perméables (p. ex. sols sablonneux) et/ou la profondeur de la nappe phréatique est faible.

ENTREPOSAGE :

Entreposer le produit uniquement dans son contenant d'origine, à l'écart des autres pesticides, engrais et nourriture de consommation humaine et animale. Entreposer dans un endroit frais et sec et éviter la chaleur excessive. Garder le contenant fermé. Pour prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart de la nourriture de consommation humaine et animale.

ÉLIMINATION :

CONTENANTS NON RÉUTILISABLES :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en

- vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
 4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANTS RECYCLABLES :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANTS RÉUTILISABLES :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

CONTENANTS À REMPLISSAGES MULTIPLES :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

INSTRUCTIONS SUR LE TRIPLE RINÇAGE (POUR LES CONTENANTS RECYCLABLES ET JETABLES SEULEMENT) : Il est important de rincer ce contenant trois fois avant de le jeter. Le rinçat, ou eau de rinçage, peut être ajoutée au produit de traitement de semences.

Procéder comme suit pour le rinçage des contenants :

1. Transférer le Fongicide pour le traitement des semences RAXIL PRO CONCENTRÉ du contenant au réservoir de l'applicateur pour le traitement des semences.
2. Verser le tiers de l'eau de rinçage dans le contenant et agiter le contenu.
3. Transférer l'eau de rinçage dans le réservoir de l'applicateur.
4. Répéter deux autres fois la procédure de rinçage.
5. Mélanger à fond le Fongicide pour le traitement des semences RAXIL PRO CONCENTRÉ et l'eau de rinçage dans le réservoir de l'applicateur avant d'utiliser.

ATTENTION : S'assurer d'ajuster le taux d'application non dilué en fonction du volume d'eau ajouté, afin de compenser pour la dilution du produit suite à l'ajout de l'eau de rinçage.

ÉLIMINATION DU PRODUIT NON UTILISÉ OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DES SEMENCES TRAITÉES :

Éliminer le surplus de semences traitées. Le surplus de semences traitées peut être ensemencé au double du taux de semis normal sur le périmètre des tournières ou enfoui à l'écart des sources d'eau, conformément aux exigences locales. Éliminer l'emballage des semences conformément aux exigences locales. NE PAS réutiliser les sacs ayant contenu des semences traitées pour manipuler de la nourriture de consommation humaine ou animale.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.



RAXIL PRO CONCENTRÉ

GROUPE 3 | 4 FONGICIDE

Fongicide pour le traitement des semences

Fongicide pour le traitement des semences servant à protéger les semences et les semis de certaines maladies transmises par les semences et par le sol, dans les cultures indiquées sur l'étiquette.

SUSPENSION

AGRICOLE

GARANTIE :	Tébuconazole	15,5 g/L
	Prothioconazole	77,0 g/L
	Métalaxyl	30,9 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,04 % et du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,001 % et du 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0004 % à titre d'agents de conservation.

N° D'HOMOLOGATION 30687 – LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION – IRRITANT CUTANÉE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

PROTÉGER DU GEL

CONTENU NET : 0,5 L à 1 000 L

Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. SE
Calgary, AB T2C 3G3

Renseignements sur le produit : 1-888-283-6847

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie,

composer le numéro 1-800-334-7577 (24 heures par jour).

Table des matières :	Section :	Page numéro :
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	1. Le produit	3
SÉCURITÉ ET MANUTENTION	2. Précautions, vêtements et équipement protecteurs.....	3
	3. Premiers soins et renseignements toxicologiques	4
	4. Précautions environnementales et renseignements	4
	5. Entreposage.....	5
	6. Élimination.....	5
	7. Avis	6
	MODE D'EMPLOI	8. Parasites supprimés.....
9. Usages recommandés.....		8
10. Précautions à l'application		11
11. Restrictions d'emploi.....		12
12. Recommandations en matière de gestion de la résistance....		12

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Section 1 – Le produit

RAXIL PRO CONCENTRÉ est un fongicide pour le traitement des semences qui contient les fongicides prothioconazole, tébuconazole et métalaxyl. Le Fongicide pour le traitement des semences RAXIL PRO CONCENTRÉ protège des maladies transmises par les semences, les semis et le sol, causées par certains agents pathogènes *Ustilago* spp., *Tilletia foetida*, *Fusarium* spp., *Pythium* spp., *Cochliobolus sativus*, *Pyrenophora graminea*, *Aspergillus* spp., *Penicillium* spp. et *Rhizoctonia solani* dans les cultures indiquées sur l'étiquette.

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

Section 2 – Précautions, vêtements et équipement protecteurs

PRÉCAUTIONS :

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
- Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption cutanée. Irrite les yeux. Éviter le contact avec les yeux ou les vêtements. Porter des lunettes de protection. Éviter le contact avec la peau et éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme ou de fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
- Les travailleurs doivent porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection, durant le mélange, le chargement et le traitement. Porter un pantalon long, une chemise à manches longues et des gants résistant aux produits chimiques durant le nettoyage, l'entretien de l'équipement de traitement des semences, l'ensachage, la couture et l'empilage des sacs de semences traitées. Les travailleurs doivent également porter un masque antipoussières approprié pendant l'ensachage ou la couture des sacs de semences traitées, et pendant le transfert des semences dans les cellules de d'entreposage.
- Ne pas appliquer ce produit de façon à ce qu'il entre en contact avec les travailleurs ou d'autres personnes. Seuls les manipulateurs (affectés au mélange, au chargement et à l'application) portant un équipement de protection individuelle peuvent se trouver dans la zone durant l'application.
- Porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques pour manipuler les semences traitées.
- Tout sac contenant des semences traitées, destiné à la vente ou à l'utilisation au Canada, doit porter une étiquette mentionnant l'avertissement suivant : « Ces semences ont été traitées avec le Fongicide pour le traitement des semences RAXIL PRO CONCENTRÉ, qui contient du prothioconazole, du tébuconazole et du métalaxyl. Utiliser des gants résistant aux produits chimiques pour manipuler les semences traitées. NE PAS utiliser pour l'alimentation humaine ou animale ni pour la transformation en huile. Entreposer à

l'écart de la nourriture de consommation animale et des autres denrées. Toutes les semences renversées ou à la vue sur le sol doivent être enfouies dans le sol ou ramassées. »

- Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada au www.croplife.ca.

Section 3 – Premiers soins et renseignements toxicologiques

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Il n'existe pas d'antidote spécifique en cas d'ingestion. Traiter selon les symptômes.

Section 4 – Précautions environnementales et renseignements

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX :

- TOXIQUE pour les organismes aquatiques.
- L'utilisation de ce produit peut contaminer l'eau souterraine, particulièrement là où les sols sont perméables (p. ex. sols sablonneux) et/ou la profondeur de la nappe phréatique est faible.

Section 5 – Entreposage

Entreposer le produit uniquement dans son contenant d'origine, à l'écart des autres pesticides, engrais et nourriture de consommation humaine et animale. Entreposer dans un endroit frais et sec et éviter la chaleur excessive. Garder le contenant fermé. Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart de la nourriture de consommation humaine et animale.

Section 6 – Élimination

CONTENANTS NON RÉUTILISABLES :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANTS RECYCLABLES :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANTS RÉUTILISABLES :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

CONTENANTS À REMPLISSAGES MULTIPLES :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

INSTRUCTIONS SUR LE TRIPLE RINÇAGE (POUR LES CONTENANTS RECYCLABLES ET JETABLES SEULEMENT) : Il est important de rincer ce contenant trois fois avant de le jeter. Le rinçat, ou eau de rinçage, peut être ajouté au produit de traitement de semences.

Procéder comme suit pour le rinçage des contenants :

1. Transférer le Fongicide pour le traitement des semences RAXIL PRO CONCENTRÉ du

- contenant au réservoir de l'applicateur pour le traitement des semences.
2. Verser le tiers de l'eau de rinçage dans le contenant et agiter le contenu.
 3. Transférer l'eau de rinçage dans le réservoir de l'applicateur.
 4. Répéter deux autres fois la procédure de rinçage.
 5. Mélanger à fond le Fongicide pour le traitement des semences RAXIL PRO CONCENTRÉ et l'eau de rinçage dans le réservoir de l'applicateur avant d'utiliser.

ATTENTION : S'assurer d'ajuster le taux d'application non dilué en fonction du volume d'eau ajouté, afin de compenser pour la dilution du produit suite à l'ajout de l'eau de rinçage.

ÉLIMINATION DU PRODUIT NON UTILISÉ OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DES SEMENCES TRAITÉES :

Éliminer le surplus de semences traitées. Le surplus de semences traitées peut être ensemencé au double du taux de semis normal sur le périmètre des tournières ou enfoui à l'écart des sources d'eau, conformément aux exigences locales. Éliminer l'emballage des semences conformément aux exigences locales. NE PAS réutiliser les sacs ayant contenu des semences traitées pour manipuler de la nourriture de consommation humaine ou animale.

Section 7 – Avis

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MODE D'EMPLOI

Le Fongicide pour le traitement des semences RAXIL PRO CONCENTRÉ est une formule conçue pour le traitement commercial des semences et pour le traitement à la ferme, avec de l'équipement de traitement des semences classique capable de doser et d'appliquer avec précision des suspensions concentrées pour le traitement des semences. Laisser sécher les semences avant l'ensachage, l'entreposage ou le semis. L'application uniforme sur les semences est nécessaire pour assurer la sécurité des semences et une protection optimale contre la maladie.

Il est recommandé de diluer ce produit avec de l'eau ou un autre liquide approprié tout juste avant l'application, afin d'assurer une couverture uniforme des semences durant l'application. Ne pas entreposer le mélange dilué. L'agitation ou le mélange additionnels ou continus d'un mélange dilué peut être nécessaire pour empêcher le Fongicide pour le traitement des semences RAXIL PRO CONCENTRÉ de se déposer. L'application uniforme sur les semences est nécessaire pour assurer la sécurité des semences et une protection optimale contre la maladie.

Comme ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre les organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Section 8 – Parasites supprimés

RAXIL PRO CONCENTRÉ est un fongicide pour le traitement des semences qui contient les fongicides prothioconazole, tébuconazole et métalaxyl. Le Fongicide pour le traitement des semences RAXIL PRO CONCENTRÉ protège des maladies transmises par les semences, les semis et le sol, causées par certains agents pathogènes *Ustilago* spp., *Tilletia foetida*, *Fusarium* spp., *Pythium* spp., *Cochliobolus sativus*, *Pyrenophora graminea*, *Aspergillus* spp., *Penicillium* spp. et *Rhizoctonia solani* dans les cultures indiquées sur l'étiquette.

Section 9 – Usages recommandés

CULTURE	PARASITE	DOSE D'APPLICATION	MODE D'EMPLOI
Orge	<p>Suppression :</p> <p>Pourriture des semences, fonte des semis en prélevée causées par les maladies transmises par les semences et le sol <i>Fusarium</i> spp. et <i>Cochliobolus sativus</i> et par la maladie transmise par le sol <i>Pythium</i> spp.</p> <p>Fonte des semis causée par les maladies transmises par les semences <i>Fusarium</i> spp. et <i>Cochliobolus sativus</i> et par les maladies transmises par le sol <i>Fusarium</i> spp. et <i>Pythium</i> spp.</p> <p>Fonte des semis en postlevée causée par les maladies transmises par les semences et le sol <i>Fusarium</i> spp. et <i>Cochliobolus sativus</i></p> <p>Pourriture des semences, fonte des semis en prélevée, fonte des semis en postlevée et fonte des semis causées par la maladie transmise par les semences <i>Aspergillus</i> spp.</p> <p>Charbon nu (<i>Ustilago nuda f. sp. hordei</i>) Charbon couvert (<i>Ustilago hordei</i>)</p>	Appliquer 65 mL par 100 kg de semences	<p>Utiliser uniquement avec de l'équipement de traitement capable de contrôler avec précision les doses d'application et d'assurer une bonne distribution du produit sur les semences dans la chambre de mélange.</p> <p>L'application uniforme sur les semences est nécessaire pour assurer la sécurité des semences et une protection optimale contre la maladie.</p>

	<p>Faux charbon nu (<i>Ustilago nigra</i>) Helminthosporiose de l'orge (<i>Pyrenophora graminea</i> transmis par les semences)</p>		
	<p>Répression :</p> <p>Pourriture des racines et du collet causée par la maladie transmise par les semences et le sol <i>Fusarium</i> spp.</p> <p>Pourriture commune des racines causée par la maladie transmise par les semences et par le sol <i>Cochliobolus sativus</i></p> <p>Fonte des semis causée par la maladie transmise par les semences <i>Penicillium</i> spp.</p> <p>Pourriture des semences, fonte des semis en prélevée et nourriture des racines causées par <i>Rhizoctonia solani</i></p>		

CULTURE	PARASITE	DOSE D'APPLICATION	MODE D'EMPLOI
Avoine	<p>Suppression :</p> <p>Pourriture des semences, fonte des semis en prélevée causées par les maladies transmises par les semences et le sol <i>Fusarium</i> spp. et <i>Cochliobolus sativus</i> et par la maladie transmise par le sol <i>Pythium</i> spp.</p> <p>Fonte des semis causée par les maladies transmises par les semences <i>Fusarium</i> spp. et <i>Cochliobolus sativus</i> et par les maladies transmises par le sol <i>Fusarium</i> spp. et <i>Pythium</i> spp.</p> <p>Fonte des semis en postlevée causée par les maladies transmises par les semences et le sol <i>Fusarium</i> spp. et <i>Cochliobolus sativus</i></p> <p>Pourriture des semences, fonte des semis en prélevée, fonte des semis en postlevée et fonte des semis causées par la maladie transmise par les semences <i>Aspergillus</i> spp.</p> <p>Charbon nu (<i>Ustilago avenae</i>) Charbon couvert (<i>Ustilago nigra</i>)</p>	Appliquer 65 mL par 100 kg de semences	<p>Utiliser uniquement avec de l'équipement de traitement capable de contrôler avec précision les doses d'application et d'assurer une bonne distribution du produit sur les semences dans la chambre de mélange.</p> <p>L'application uniforme sur les semences est nécessaire pour assurer la sécurité des semences et une protection optimale contre la maladie.</p>
	<p>Répression :</p> <p>Pourriture des racines et du collet causée par la maladie transmise par les semences et le sol <i>Fusarium</i> spp.</p> <p>Pourriture commune des racines causée par la maladie transmise par les semences et par le sol <i>Cochliobolus sativus</i></p> <p>Fonte des semis causée par la maladie transmise par les semences <i>Penicillium</i> spp.</p> <p>Pourriture des semences, fonte des semis en prélevée et nourriture des racines causées par <i>Rhizoctonia solani</i></p>		

CULTURE	PARASITE	DOSE D'APPLICATION	MODE D'EMPLOI
Blé	<p>Suppression :</p> <p>Pourriture des semences, fonte des semis en prélevée causées par les maladies transmises par les semences et le sol <i>Fusarium</i> spp. et <i>Cochliobolus sativus</i> et par la maladie transmise par le sol <i>Pythium</i> spp.</p> <p>Fonte des semis causée par les maladies transmises par les semences <i>Fusarium</i> spp. et <i>Cochliobolus sativus</i> et par les maladies transmises par le sol <i>Fusarium</i> spp. et <i>Pythium</i> spp.</p> <p>Fonte des semis en postlevée causée par les maladies transmises par les semences et le sol <i>Fusarium</i> spp. et <i>Cochliobolus sativus</i></p> <p>Pourriture des semences, fonte des semis en prélevée, fonte des semis en postlevée et fonte des semis causées par la maladie transmise par les semences <i>Aspergillus</i> spp.</p> <p>Charbon nu (<i>Ustilago tritici</i>) Charbon couvert (<i>Tilletia foetida</i>)</p>	Appliquer 65 mL par 100 kg de semences	<p>Utiliser uniquement avec de l'équipement de traitement capable de contrôler avec précision les doses d'application et d'assurer une bonne distribution du produit sur les semences dans la chambre de mélange.</p> <p>L'application uniforme sur les semences est nécessaire pour assurer la sécurité des semences et une protection optimale contre la maladie.</p>
	<p>Répression :</p> <p>Pourriture des racines et du collet causée par la maladie transmise par les semences et le sol <i>Fusarium</i> spp.</p> <p>Pourriture commune des racines causée par la maladie transmise par les semences et par le sol <i>Cochliobolus sativus</i></p> <p>Fonte des semis causée par la maladie transmise par les semences <i>Penicillium</i> spp.</p> <p>Pourriture des semences, fonte des semis en prélevée et nourriture des racines causées par <i>Rhizoctonia solani</i></p>		

Le Fongicide pour le traitement des semences RAXIL PRO CONCENTRÉ doit être dilué avec de l'eau ou d'autres produits liquides avant son application. Mélanger le Fongicide pour le traitement des semences RAXIL PRO CONCENTRÉ avec de l'eau ou d'autres produits liquides de façon à obtenir un volume d'application total de 250 à 750 mL par 100 kg de semences et ainsi obtenir des résultats optimaux en matière de débit du produit et de couverture des semences. S'assurer que l'équipement de traitement des semences est calibré de façon à

distribuer un volume de bouillie permettant l'application du Fongicide pour le traitement des semences RAXIL PRO CONCENTRÉ à raison de 65 mL par 100 kg de semences.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE :

- Verser la quantité souhaitée de Fongicide pour le traitement des semences RAXIL PRO CONCENTRÉ et la moitié de l'eau ou des autres produits liquides nécessaires dans un contenant propre et mélanger jusqu'à ce que la bouillie diluée soit uniforme. Ajouter le reste d'eau et des autres produits liquides et mélanger à fond jusqu'à l'obtention d'une bouillie diluée homogène.
- Un mélange additionnel du produit dilué peut être nécessaire pour empêcher le Fongicide pour le traitement des semences RAXIL PRO CONCENTRÉ de se déposer si la bouillie n'est pas utilisée immédiatement.
- Ne mélanger que le produit nécessaire pour la quantité de semences à traiter. Ne pas entreposer la bouillie diluée.

MÉLANGES EN CUVE :

Pour la suppression de certains insectes ravageurs, le Fongicide pour le traitement des semences RAXIL PRO CONCENTRÉ peut être combiné avec certains insecticides pour le traitement des semences.

Lorsqu'un mélange en cuve recommandé est utilisé, lire le mode d'emploi de chaque produit et suivre les précautions et les limitations les plus restrictives énoncées sur l'étiquette de chaque produit.

CULTURE	PRODUIT D'ASSOCIATION
Blé, orge, avoine	Stress Shield

Section 10 – Précautions à l'application

QUALITÉ DES SEMENCES : Des études en laboratoire et sur le terrain ont montré que les semences traitées avec le Fongicide pour le traitement des semences RAXIL PRO CONCENTRÉ peuvent être entreposées sans risque de perte de germination ou d'efficacité contre la maladie. Plusieurs types de semences sont sujets aux dommages mécaniques durant la manipulation et une diminution de la germination peut affecter un lot de semences si la manipulation a causé des dommages sans lien avec l'application du fongicide pour le traitement des semences. Le degré de germination des semences traitées ou non avec le Fongicide pour le traitement des semences RAXIL PRO CONCENTRÉ peut diminuer avec le temps; cette baisse peut être accentuée si les conditions d'entreposage sont inappropriées ou que les semences ont subi des dommages mécaniques importants. Lors du déplacement des semences, utiliser de l'équipement de manipulation conçu de façon à réduire les dommages mécaniques. Cependant, comme la qualité des semences et les conditions d'entreposage des semences échappent à

l'autorité de Bayer CropScience, aucune garantie n'est offerte quant à la germination des semences traitées entreposées plus d'une année ou à la propagation du matériel dans toutes les semences. Le traitement de semences très endommagées par de l'équipement, ou de semences d'une vigueur et d'une qualité médiocres peut réduire la germination et/ou la vigueur des semences et des plantules. Traiter une petite quantité de semences en utilisant le même équipement que pour le traitement du lot entier de semences. Faire des tests de germination sur une petite partie du lot avant de soumettre la totalité du lot à un produit pour le traitement des semences.

COLORATION DES SEMENCES TRAITÉES : Ce produit contient un pigment qui colore la semence traitée. Toutefois, les utilisateurs doivent s'assurer que la semence traitée, une fois séchée et prête à l'ensachage, à l'entreposage ou à la mise en terre, est d'une couleur non naturelle. Si le pigment contenu dans la formule ne colore pas la semence convenablement, un autre colorant doit être ajouté au mélange durant le traitement des semences. La réglementation relative à la coloration des semences traitées qui s'applique en vertu de la *Loi sur les semences* doit être suivie à la lettre lorsqu'on utilise ce produit.

Section 11 – Restrictions d'emploi

RESTRICTIONS D'EMPLOI :

- La semence traitée ne doit pas être utilisée pour l'alimentation humaine ou animale ni pour la transformation en huile.

ÉTIQUETAGE DES SEMENCES TRAITÉES :

Tout sac contenant des semences traitées, destiné à la vente ou à l'utilisation au Canada, doit porter une étiquette mentionnant l'avertissement suivant : « Ces semences ont été traitées avec le Fongicide pour le traitement des semences RAXIL PRO CONCENTRÉ, qui contient du prothioconazole, du tébuconazole et du métalaxyl. Utiliser des gants résistant aux produits chimiques pour manipuler les semences traitées. NE PAS utiliser pour l'alimentation humaine ou animale ni pour la transformation en huile. Entreposer à l'écart de la nourriture de consommation animale et des autres denrées. Toutes les semences renversées ou à la vue sur le sol doivent être enfouies dans le sol ou ramassées. »

Section 12 – Recommandations en matière de gestion de la résistance

Aux fins de la gestion de la résistance, le Fongicide pour le traitement des semences RAXIL PRO CONCENTRÉ contient des fongicides des Groupes 3 et 4. Toute population de champignons peut renfermer des individus naturellement résistants au Fongicide pour le traitement des semences RAXIL PRO CONCENTRÉ et à d'autres fongicides des Groupes 3 et 4. Il peut se produire une perte progressive ou complète du degré d'éradication si ces fongicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, utiliser le Fongicide pour le traitement des semences RAXIL PRO CONCENTRÉ ou les autres fongicides des Groupes 3 et 4 en alternance avec des fongicides de groupes différents, capables d'éradiquer les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser des mélanges en réservoir comprenant un fongicide d'un groupe différent, lorsqu'un tel usage est permis.
- L'utilisation des fongicides doit s'appuyer sur un programme de gestion intégrée des parasites (GIP) qui prévoit le dépistage et la tenue de dossiers relatifs à l'utilisation des pesticides et à la rotation des cultures et envisage des pratiques culturales, biologiques et autres méthodes d'éradication chimiques.
- Contrôler les populations fongiques traitées afin de déceler toute manifestation de résistance.
- Communiquer avec le spécialiste agricole de la région ou avec des conseillers agricoles agréés pour obtenir d'autres recommandations en matière de gestion de la résistance aux pesticides et de GIP, relativement au site traité ou aux problèmes d'infestation dans la région.
- Pour d'autres renseignements ou pour signaler d'éventuels cas de résistance, communiquer avec Bayer CropScience Canada au 1-888-283-6847 ou à www.bayercropscience.ca.